



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 23 novembre 2005 — N° 187**

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 04.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bouchard (Vachon) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement de reporter l'adoption du principe du projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, à la prochaine session.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Bouchard (Vachon).

À la demande de Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, Mme Charlebois (Soulanges) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

**23 novembre 2005**

---

À 11 h 59, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 05.

---

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Dépôts de documents**

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2005.

(Dépôt n° 2378-20051123)

---

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Le rapport annuel et les états financiers non consolidés de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2379-20051123)

Le rapport annuel de la Conférence régionale des élus de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2380-20051123)

**23 novembre 2005**

---

Le rapport d'activités annuel et le rapport financier annuel de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2381-20051123)

Le rapport d'activité de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2382-20051123)

Le rapport annuel de la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2383-20051123)

Le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2384-20051123)

Le rapport d'activités et le rapport financier annuel de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2385-20051123)

Le bilan et les états financiers consolidés de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2386-20051123)

Le rapport d'activités de la Conférence régionale des élus de Lanaudière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2387-20051123)

Le rapport d'activités de la Conférence régionale des élus des Laurentides, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2388-20051123)

Le rapport annuel et les états financiers consolidés de la Conférence régionale des élus de Laval, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2389-20051123)

Le rapport annuel et les états financiers de la Conférence régionale des élus de Longueuil, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2390-20051123)

**23 novembre 2005**

---

Le programme de travail et les prévisions budgétaires de la Conférence régionale des élus de Longueuil, du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 2391-20051123)

Le bilan des activités et les états financiers de la Conférence régionale des élus de la Mauricie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2392-20051123)

Le bilan des activités et le rapport financier annuel de la Conférence régionale des élus de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2393-20051123)

Le rapport annuel 2004 de la Conférence régionale des élus du Nunavik (Kativik Regional Government) ;

(Dépôt n° 2394-20051123)

Le rapport annuel de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2395-20051123)

Le rapport d'activité et les états financiers de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2396-20051123)

---

Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2397-20051123)

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la famille et de l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2398-20051123)

23 novembre 2005

---

### Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 22 novembre 2005, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 123 Loi concernant la défiscalisation de certains paiements versés conformément à l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik

Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 2399-20051123)

---

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 15 et 22 novembre 2005, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 107, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement, et a procédé à l'étude détaillée de celui-ci.

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2400-20051123)

### Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Pagé (Labelle) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 318 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une hausse des droits d'assurance pour les motocyclistes.

(Dépôt n° 2401-20051123)

**23 novembre 2005**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 199 citoyens et citoyennes du Québec, particulièrement de la région 04, concernant la gestion des services de garde éducatifs à l'enfance.

(Dépôt n° 2402-20051123)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Bouchard (Vachon) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement de reporter l'adoption du principe du projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, à la prochaine session.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 197 en annexe)

Pour : **40** Contre : **60** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

**Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives, et d'entreprendre l'étude détaillée de ce même projet de loi ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 118, Loi sur le développement durable ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

**Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Turp (Mercier), Mme Vien (Bellechasse) et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'apport exceptionnel à la culture littéraire québécoise de M. Henri Tranquille, décédé à Montréal le 20 novembre dernier, et qu'elle offre ses plus sincères sympathies à sa famille et à ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**23 novembre 2005**

---

Mme Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de prévention de la toxicomanie, qui se déroule du 20 au 26 novembre 2005.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi sur l'abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives.

#### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. le président rend une directive concernant la présentation de pétitions.

#### **DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE**

Tel que le prévoit l'article 63 du Règlement, une pétition doit contenir un exposé clair, succinct et précis des faits sur lesquels les pétitionnaires demandent l'intervention de l'Assemblée. Or, certaines pétitions reçues comprennent entre 500 et 1 500 mots, ce qui a pour effet d'allonger sensiblement la période des affaires courantes. Dans le but de favoriser la bonne marche des travaux parlementaires, la longueur de l'exposé des faits contenu dans les pétitions ne devra pas dépasser 250 mots, conformément au consensus obtenu par les membres de la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire.

23 novembre 2005

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Lessard, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 135, Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 135 est adopté.

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 135 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

#### *Adoption*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 22 novembre 2005, sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Vermette (Marie-Victorin).

---

À 18 heures, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 novembre 2005, à 10 heures.

*Le président*

**MICHEL BISSONNET**

23 novembre 2005

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Bouchard (Vachon) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant l'adoption du principe du projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance :

(Vote n° 197)

**POUR - 40**

Arseneau	Dion	Legendre	Richard
Beaudoin	Dionne-Marsolais	Léger	Robert
Bédard	Doyer	Lelièvre	Simard
Bertrand	Dufour	Lemieux	Thériault
Bouchard <i>[Vachon]</i>	Girard	Létourneau	<i>[Masson]</i>
Caron	Grondin	Maltais	Tremblay
Champagne	Harel	Morin	Turp
Charest	Jutras	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Valois
<i>[Rimouski]</i>	Lefebvre	Pagé	Vermette
Côté	Légaré	Papineau	
Cousineau	Legault	Picard	
	<i>[Rousseau]</i>	Pinard	

**CONTRE - 60**

Auclair	Chenail	Hamad	Mulcair
Audet	Cholette	Hamel	Normandeau
Bachand	Clermont	Jérôme-Forget	Ouimet
Beauchamp	Copeman	Kelley	Paquet
Béchar	Corbeil	Lafrenière	Perreault
Bergman	Couillard	L'Écuyer	Reid
Bernard	Courchesne	Legault	Rioux
Bernier	Delisle	<i>[Chambly]</i>	Soucy
Blackburn	Descoteaux	Lessard	Théberge
Bordeleau	Després	Loiselle	Thériault
Boulet	Dubuc	MacMillan	<i>[Anjou]</i>
Brodeur	Dupuis	Marcoux	Tomassi
Charest	Fournier	Marsan	Vien
<i>[Sherbrooke]</i>	Gabias	Mercier	Whissell
Charest	Gaudet	Moreau	
<i>[Matane]</i>	Gauthier	Morin	
Charlebois	Gautrin	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	